

Décision

Générale

colonial

Décision n° 441 5 mai 1948

n° 441 5

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1948

Date de publication
5 mai 1948

Date du numéro
31 mai 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Omar Monbarak Bobatah ot engagen qualité de commis administratif auxiliaire de 2 classe, 10 échelon. L'intéressé est mis à la disposition du cadî de la Muhakma de Djibouti.